

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration 7 décembre 2023

Membre présent.e.s : **Mme AMASSE** (CCIR Paris IDF), **Mme BONNELIE** (CDRP 93), **M. CHAMBRILLARD** (représentant Mme Temel, Plaine Commune), **M. D'ANJOU** (EPPGHV), **M. GOMEZ** (Air-France), **Mme DAVALO** (représentant Mme Robert-Hauglustaine, Musée de l'air et de l'espace – Le Bourget), **Mme PAUL** (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), **M. SALICHS** (Est ensemble), **M. SANTOS** (représentant Mme Engelen, Centre des monuments nationaux), **M. TROUSSEL** (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis).

Mandats : **Mme CHAUMILLON** (CD-93) donne pouvoir à M. Troussel, **M. DUBRAC** (OTI Plaine Commune) donne pouvoir à M. Chambriard, **Mme PERROT** (UDOTSI) donne pouvoir à M. Troussel.

Membres excusé.e.s : **Mme DELLAC** (CD-93), **M. STURM** (CDOS 93), **Mme DEVEAU** (Ville de Bobigny).

Invité.e.s présent.e.s : **Mme NIVELET** (Confrérie du Clos Saint-Vincent), **M. BLANCHARD** (Seine-Saint-Denis Tourisme), **Mme CHRISTNACHT** (Seine-Saint-Denis Tourisme), **Mme COPPIN** (Ville d'Epainay-sur-Seine), **M. LAGRANGE** (Ville des Lilas), **Mme WERNER** (PARIS CANAL), **M. MEÏER** (Seine-Saint-Denis Tourisme), **M. PARISOT** (CD-93), **M. ROBINET** (Ville du Pré Saint-Gervais), **Mme VINCENT-LASBATS** (Seine-Saint-Denis Tourisme),

M. TROUSSEL remercie les équipes du Centre culturel Jean Cocteau des Lilas pour leur accueil et l'organisation d'une visite commentée de l'exposition *Dans ma chambre*, et ouvre la séance.

Ce conseil d'administration intervient au mois de décembre, donc à la veille d'une année assez exceptionnelle pour la Seine-Saint-Denis. Et c'est un immense défi puisque jamais on n'aura accueilli un événement de cette ampleur : les JOP, c'est le plus grand événement sportif international, et notre territoire celui qui accueille ses sites les plus importants. Parce que pour ceux qui sont déjà allés aux JO – je ne sais pas si c'est le cas d'un certain nombre d'entre vous – mais le cœur battant d'une édition des Jeux Olympiques, c'est le village des athlètes, lequel sera en Seine-Saint-Denis.

Certaines des épreuves reines – comme les épreuves d'athlétisme, celles de plongeon, de water-polo et de natation synchronisée, seront également organisées en Seine-Saint-Denis. C'est aussi le cas du village des médias. Et quand les journalistes vont venir s'installer bien avant les épreuves – pour certains dès les mois d'avril, de mai ou de juin – ils se promèneront autour de là où ils vont vivre et travailler, c'est-à-dire à Dugny, au Bourget, et ils vont sans doute chercher à multiplier les sujets sur le territoire d'accueil, avec ses côtés positifs et ses côtés qui le seront un peu moins. Nous aurons donc intérêt, d'ici là, à avoir de la matière à leur proposer pour témoigner

de l'héritage, des infrastructures ou des politiques publiques qui sont menées à l'occasion des JOP.

Donc vraiment, je crois que pour nous tous, avec Seine-Saint-Denis tourisme mais pas que, nos enjeux c'est à la fois de réussir cette grande fête attendue, et de réussir aussi le défi de l'inclusion et de l'accessibilité. Et disons les choses, ce n'est pas forcément ce qui sera le plus simple pour un certain nombre d'habitantes et d'habitants. C'est aussi pour ça par exemple que les collectivités et l'État ont fait l'acquisition de plusieurs centaines de milliers de billets, pour justement permettre à une population large en Seine-Saint-Denis d'y participer.

Autre défi, c'est de réussir l'appropriation de ces nouveaux aménagements et de ses équipements, à la fois pendant les jeux mais au-delà pour l'ensemble du territoire.

C'est encore – et là ça intéresse particulièrement Seine-Saint-Denis Tourisme – de contribuer à changer le regard qui est porté sur le nord-est parisien en donnant à voir les opportunités nouvelles que portent ce territoire et sa jeunesse, leur énergie, nos valeurs autour de la sobriété, de l'innovation et du pluralisme culturel.

Et de ce point de vue, je crois qu'il s'agit moins de changer spécifiquement l'image de la Seine-Saint-Denis que de contribuer, avec les Jeux et ce que nous pourrons bâtir autour, à enrichir le regard qui est porté sur la destination Paris, avec ce que nous apporterons grâce à nos différentes entrées, nos richesses, nos singularités, nos caractéristiques : je pense bien sûr aux cultures urbaines, à notre patrimoine fluvial, à nos grands parcs, aux espaces de fête dans des tiers-lieux de plus en plus accueillants... qui constituent autant d'expériences inédites que nous pouvons proposer parce qu'inédits dans le Grand Paris, de même qu'autour de l'art contemporain, du spectacle vivant, des arts du cirque, d'une offre patrimoniale un peu décalée, ou encore autour des enjeux mémoriels (sur ce dernier point, il y a d'importantes dates anniversaires et des initiatives ambitieuses qui se préparent, autour des 80 ans de la libération de Paris).

Je pense ensuite à d'autres événements qui viendront puisque vraisemblablement la France sera candidate à l'accueil de des Championnats européens de natation en 2026. Et donc vous voyez bien que ça se déroulera nécessairement dans la seule piscine à dimension olympique qui existe désormais en France grâce à l'édification du Centre aquatique olympique.

Donc autant d'événements qui font de la Seine-Saint-Denis un contributeur majeur à la destination Grand Paris.

M. TROUSSEL se félicite de ce que les éditions Gallimard et les Magasins généraux s'engagent, chacun de son côté, dans une production cartographique et de guides touristiques renouvelés, pensés et conçus à l'échelle du Grand Paris et édités en français et en anglais.

De notre côté, les services du Département travaillent, avec Seine-Saint-Denis Tourisme, à un nouveau produit cartographique, valorisant toutes nos richesses touristiques, tous les lieux de l'expérience olympique, un outil d'attractivité qui vivra sur un format numérique et papier, adapté à tous les publics, évolutif, dont l'ensemble des acteurs du tourisme pourront s'emparer pour valoriser notre territoire et ses ambassadeurs.

M. TROUSSEL rappelle l'Ordre du jour de la réunion :

- **I – APPROBATION DES DEMANDES D'ADHESION**
- **II – BILAN DE L'EDITION 2023 DE L'ETE DU CANAL**
- **III – POINT D'INFORMATION SUR LE QUARTIER CULTUREL ET CREATIF DE L'OURCQ**
- **IV – ACTUALITES DU MUSEE DE L'AIR ET DE L'ESPACE – LE BOURGET**
- **V – ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024**
- **VI – QUESTIONS DIVERSES**

Il rappelle en outre que, sur décision de l'Assemblée Générale du 30 juin 2022, les réunions du Conseil d'Administration sont désormais ouvertes à tous les organismes membres de l'Agence qui le souhaitent, mais que naturellement seul.e.s les membres actuel.le.s du Conseil d'administration ont voix délibérative lors desdites réunions.

I - EXAMEN DES DEMANDES D'ADHESION

M. TROUSSEL rappelle qu'aux termes des statuts de Seine-Saint-Denis Tourisme adoptés le 24 juin 2019, sont membres de droit de l'association :

- Le Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Deux Vice-Présidents du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ou conseillers départementaux délégués désignés par son Président
- Quatre représentants du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Le Président du Comité régional du tourisme Paris-Ile-de-France ou son représentant
- Un représentant de la Chambre de commerce et d'industrie Seine-Saint-Denis
- Un représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis
- Un représentant des offices de tourisme et syndicats d'initiative dotés de la personnalité morale en Seine-Saint-Denis et un représentant de leur union départementale

Il est également rappelé qu'au cours de réunions précédentes, notre Conseil d'Administration a procédé à l'approbation des demandes d'adhésion suivantes à Seine-Saint-Denis Tourisme :

Pour les collectivités :

- La Ville d'Aubervilliers
- La Ville de Bobigny
- La Ville d'Epinay-sur-Seine,
- La Ville de L'Ile-Saint-Denis
- La Ville des Lilas
- La Ville de Livry-Gargan
- La Ville de Neuilly-Plaisance
- La Ville de Noisy-le-Sec,
- La Ville de Pantin
- La Ville du Pré-Saint-Gervais
- La Ville du Raincy
- La Ville de Saint-Denis,
- La Ville de Sevran
- La Ville de Tremblay-en-France
- Est Ensemble
- Plaine Commune

Pour les grands équipements culturels :

- Les Ateliers Medicus,
- Le Centre des Monuments Nationaux
- Le Musée de l'Air et de l'Espace Le Bourget
- Le Parc de La Villette
- Le Stade de France
- La Cité des Sciences et de l'Industrie Universcience

Pour les organismes de formation :

- L'ENS Louis Lumière
- L'Institut National du Patrimoine
- L'Université Sorbonne Paris-Nord (ex-Paris 13)

Pour les entreprises :

- Aéroports de Paris
- Air-France
- Canauxrama
- Paris Canal
- La RATP

Pour les acteurs de l'aménagement du territoire :

- Sequano Aménagement

Pour les associations :

- L'association Bas l'aile de Romainville
- Le Comité départemental de Canoë-kayak
- Le Comité départemental olympique et sportif français 93
- La Confrérie du Clos Saint-Vincent
- L'Echappée belle
- La Fédération nationale de randonnée pédestre 93
- La Ferme ouverte de Saint-Denis (Fermes de Gally)
- Le Mouvement national de lutte pour l'environnement 93
- L'Union des artistes du Blanc-Mesnil

Pour le secteur de l'hôtellerie :

- La Maison Montreau
- Le Novotel Paris Est

M. TROUSSEL informe le Conseil d'administration de ce que, depuis sa dernière séance, une demande d'adhésion nous est parvenue :

➔ la Ville de Bondy

également du souhait de l'ENS Louis Lumière, en raison de problèmes liés à leur réorganisation en cours, de ne pas demeurer affiliée à Seine-Saint-Denis Tourisme, et du fait que la Maison Montreau avait définitivement fermé ses portes à l'été 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration

- **APPROUVE l'adhésion de la Ville de Bondy à Seine-Saint-Denis Tourisme ;**
- **PREND ACTE de la désaffectation de l'ENS Louis Lumière et de la Maison Montreau.**

II – BILAN DE L'ÉDITION 2023 DE L'ÉTÉ DU CANAL

Mme CHRISTNACHT, cheffe de service Développement à Seine-Saint-Denis tourisme expose :

Nous avons connu une très belle édition 2023 de l'Été du Canal, malgré une météo capricieuse.

Sur le canal de l'Ourcq, les pôles d'animations ont été nombreux avec la nouvelle participation de deux villes : Les Pavillons-sous-Bois au niveau du Chat qui pêche et Sevran au niveau de la Friche Kodak et de l'écluse. Sur les 15km entre le Parc de la Villette et le Parc de la Poudrerie, le public pouvait danser, faire du pédalo, assister à des spectacles, participer à des ateliers, embarquer pour une croisière, suivre un concert flottant.

Sur le canal Saint-Denis et la Seine, quatre pôles d'activités ont animé les berges tout l'été : le Barboteur au Millénaire, L'Été Audonien dans le Grand Parc et sur les berges de Seine, L'Île-Saint-Denis Plage pour sa première édition et les Rendez-vous des Berges à Epinay-sur-Seine. Et sur l'eau 6 croisières ont été programmées sur ce canal Saint-Denis et la Seine autour des Jeux Olympiques et la Street-Art Avenue.

Côté navigation, 18235 passagers ont embarqué à bord des navettes fluviales entre le Parc de la Villette et Bondy. **Les croisières ont attiré 4018 passagers** sur les deux canaux et la boucle nord de la Seine.



SUR LE CANAL DE L'OURCQ

Le canal de l'Ourcq a été très animé tout l'été avec notamment :

- Trois bases nautiques avec pédalo, zodiac, paddle à Pantin, Noisy-Bondy, Aulnay-sous-Bois sur des calendriers différents couvrant la période du 6 juillet au 20 août.
- Des bals et guinguettes entre Pantin et le Parc de la Poudrerie : hip hop à Pantin, guinguette le dimanche au Chat qui pêche, bals senior le jeudi et pop le samedi à Aulnay, concerts et bal pop les vendredis soirs sur la Friche Kodak et enfin bals dansants sur 4 dimanches après-midi au Parc de la Poudrerie.
- Des animations sportives à quai : Activ'été à la Poudrerie, village sportif à Aulnay-sous-Bois, espaces sportifs à Bondy et à Bobigny Plage...
- Des spectacles : avec notamment l'Académie Fratellini, la Maison des Jonglages
- Des concerts : Live et DJ sets, électro, musiques du monde, répertoire classique sur les pôles des villes, à la Prairie du Canal, sur les péniches Metaxu et le Barboteur et grâce aux concerts flottants



Station fluviale à Bobigny

Les navettes fluviales entre le Parc de la Villette et le pont de Bondy

Succès pour les navettes fluviales avec 18.235 passagers :

Elles ont relié, les week-ends entre le 8 juillet et le 13 août, les quatre escales : Parc de la Villette, Pantin, Bobigny et Noisy/Bondy. Quatre bateaux dont deux navettes électriques d'Icade ont relié les pôles d'animations de la Plaine de l'Ourcq, avec un départ toutes les 40 minutes. La fréquentation est en légère baisse par rapport à 2022 (19852 passagers l'été dernier), en raison de la météo et de la durée des pôles de Bondy et de Bobigny, réduits d'un week-end par rapport à l'édition précédente. Familles, adultes, associations ont utilisé ce système de navettes pour profiter d'un tour en bateau et des animations à quai : 66% d'adultes et 34% d'enfants.

2023 / vente de billets	Nombre de tickets délivrés			Part du total		
	Adultes	Enfants	TOTAL	Adultes	Enfants	TOTAL
Parc de la Villette	5 285	2 564	7 849	43,8%	41,5%	43,0%
Pantin	1 611	695	2 306	13,4%	11,2%	12,6%
Bobigny	3 361	1 770	5 131	27,9%	28,6%	28,1%
Bondy	1 796	1 153	2 949	14,9%	18,7%	16,2%
TOTAL	12 053	6 182	18 235	100,0%	100,0%	100,0%

Package « Navettes + animations à quai » : Suite au succès de ces offres testées l'été 2022, le grand public pouvait réserver en ligne, sur **#ExploreParis**, des packages avec trajet par le premier bateau au départ du Parc de la Villette, suivi d'animations à Pantin, Bobigny ou Bondy. Un bon moyen de remplir les bateaux du début d'après-midi et d'inciter le public à rester sur les pôles pour participer aux activités.

Au choix : [En bateau du Parc de la Villette jusqu'à Bobigny + atelier street-art](#), [En bateau jusqu'à Bondy + atelier sculpture de pierre](#), [En bateau jusqu'à Pantin pour un atelier tissage poétique aux Magasins Généraux...](#)

Des packages sur les derniers horaires des bateaux ont également été proposés, dans l'autre sens, au départ de Pantin avec terminus au Parc de la Villette pour profiter du Cinéma en plein air. L'offre incluait, en cadeau, une contremarque pour un transat et une couverture : [En bateau de Pantin au Parc de la Villette + Cinéma en plein air](#).

Navette fluviale sur le pôle de Bondy



Le Parc de la Villette, pôle animé avec expos, balades, cinéma en plein air et concerts flottants

Point de départ des navettes fluviales et terminus obligatoire pour les passagers embarquant à Bondy, Bobigny ou Pantin, le Parc de la Villette a offert, tout l'été, une riche programmation : Exposition RAMSES, Labyrinthe de Tim Burton, Cité des Sciences, Cinéma en plein air, Ferme de la Villette, Jardin21 et KM25,

En juillet, Villette Makerz a animé, dans la Folie des Merveilles des ateliers de construction d'O.F.N.I (Objet Flottant Non Identifié), en s'inspirant de formes géométriques présentes dans la nature. L'OFNI a été le fil conducteur pour apprendre la fabrication numérique en regroupant différentes techniques.



Ateliers construction d'OFNI avec Villette Makerz

Les visites guidées des jardins du Parc de la Villette ont remporté un franc succès : tous les dimanches et mercredis, 17 visites ont été animées avec un total de 549 inscrits. Avec de très bons commentaires : « Deux heures de découverte éclairante sur l'histoire de ce quartier. Le chemin de la cinémathèque comme fil conducteur et les explications de la guide pour mieux comprendre ces près de 60 hectares, les « folies », la vague, la grande halle, le Trabendo... Bref Merci pour la très bonne journée que nous y avons passé. ». Deux Randos Ourcq-La Villette ont été animées jusqu'à Pantin, à deux voix, pour des groupes d'une quarantaine de participants. Retours enthousiastes : « Je fais part d'une belle découverte de la promenade cinématique et du canal de l'Ourcq jusqu'à la place de la pointe à Pantin. Cela a donné lieu à environ 6km de promenade avec des accompagnateurs attentionnés et très intéressants. A refaire, seuls ou accompagnés ! »

Avec le Cinéma en plein air du 19 juillet au 20 août autour de l'Esprit d'équipe, L'Été du Canal a proposé sept cinés-balades au bord du canal de l'Ourcq et cinq croisières apéros ou street-art se terminant au cinéma.

Les cinq concerts flottants de L'Été du Canal ont fait escale sur la pelouse du cercle nord : l'Académie des Jeunes Talents Jaroussky le 23 juin, Banlieues Bleues avec **Kin'Gongolo Kiniata** le 9 juillet, le Festival métis avec **Félicien Brut** et **Thibaut Garcia** le **15 juillet**, **Sequenza 9.3** avec « A Tribute to Woodstock 50/50 » le 23 juillet et Zebroock avec **Principles of Joy** le **29 juillet**.

Pantin, pôle culturel avec les péniches et sportif avec le parc nautique urbain

Trois péniches culturelles animant le bassin de Pantin : En plus de la péniche Metaxu installée à l'année, Antipode quitte le bassin de la Villette et Paris Plages pour s'amarrer deux mois à Pantin, dans le cadre de L'Été du Canal. Sur un week-end, le Barboteur s'installe à côté à l'occasion de Pantin-sur-Mer, le week-end du 29-30 juillet 2023. Temps fort de l'été à Pantin, Pantin-sur-Mer, animé par Le Barboteur, Metaxu, Dock B et WTMF, a rassemblé 2000 personnes avec au programme concerts, ateliers et bar.



Pantin-sur-Mer

Sur les deux rives : avec l'ouverture sur la rive d'en face de la Guinguette des Grandes Serres avec aux manettes la cheffe Justine Piluso, les lieux où se restaurer en musique se sont multipliés sur le bassin de Pantin. Côté rive sud, les Magasins Généraux ont ouvert les portes de l'exposition Après l'Eclipse et proposé des visites guidées et des ateliers.

Zoom sur les apéros des Berges

Avec l'ensemble de ces acteurs, L'Été du Canal a programmé des apéros des berges avec au menu une visite se terminant par un verre. Au choix : [visite des anciennes Halles Pouchard suivies d'un apéro à la Guinguette des Grandes Serres](#), [découverte de l'exposition Après l'Eclipse pour finir sur la péniche Metaxu avec un verre](#), [apéro des berges sur la terrasse du Centre National de la Danse](#).

Journée hip-hop, le 16 juillet : avec Manufacture 111, le DJ JP Mano et le champion de France de beatbox 2015, Andro, le théâtre de verdure a été animé avec cours de danse hip hop, soul train, démonstration et atelier de Beatbox et bal hip hop.



Cours de danse hip hop



Atelier de Beatbox sur la péniche Metaxu

Les services municipaux ont proposé plusieurs activités : La ludothèque, le bibliobus (avec plusieurs animations autour du livre et des activités créatives), les Archives (avec une exposition sur Astérix et Obélix), le CCAS (avec espace détente, jeux de société, séances bien-être, soirée paella et orchestre), le développement durable (actions de sensibilisation aux mégots), droits des femmes (actions autour de la santé)...

La station fluviale de Bobigny a été très fréquentée : 5131 passagers ont pris un billet de navette fluviale à Bobigny, chiffre en augmentation par rapport à 2022 (4884 billets ont été délivrés à Bobigny en 2022).

Pendant Bobigny Plage, Seine-Saint-Denis Tourisme a proposé à la Ville des temps forts culturels : deux spectacles de l'Académie Fratellini et des concerts flottants. Parmi ces temps forts, le spectacle « Suspens ! » de l'Académie Fratellini, le dimanche 16 juillet qui a réuni plus de 300 spectateurs, de très nombreux Balbiniens présents sur Bobigny Plage et des passagers des navettes venus profiter de ce spectacle. Ce spectacle de 50 mn était joué par les apprentis circassiens de l'Académie Fratellini, sur l'espace Scène de Bobigny Plage. La veille, le samedi 15 juillet, l'Académie Fratellini a joué un autre spectacle « A Portée de mains », sur l'espace Scène de Bobigny Plage. Une forme plus courte (20 mn), qui a réuni une cinquantaine de spectateurs.



2) Pendant les 3 week-ends, sans Bobigny Plage (9/10 juillet ; 5/6 août ; 12/13 août), de nombreux ateliers ont été proposés sur le parc. Ateliers street-art/Graff : avec l'artiste Meuh, Ateliers Récup : fabrication d'instruments de musique à partir de matériaux de récup avec Talacatak, Ateliers Cartographie du Canal et sérigraphie avec La Martiennerie, Atelier Confection de pochettes avec Vilette Makerz. Ces ateliers ont connu un beau succès avec une participation intergénérationnelle : enfants, jeunes, adultes. Chaque après-midi d'atelier, 300 à 400 personnes ont profité de ces ateliers.



3) Le Macki Off , week-end du 9/10 septembre :

L'Été du Canal a accueilli le Macki Off Festival, organisé par les équipes de la Mamie's et Cracki records. Programmé au départ le week-end du 5/6 août, il a été reporté, en raison de la météo, au premier week-end de septembre. 2500 personnes en ont profité le samedi et environ 1000 le dimanche.



Pôle animé par Noisy-le-Sec et Bondy, base nautique et temps forts culturels

Le pôle a été animé pendant 3 semaines et 4 week-ends, du 8 au 30 juillet.

Animations sportives : Au programme, une base nautique avec pédalos, kayaks, paddles. Des installations sportives à quai (golf, air hockey, baby-foot, trampoline...).

Navettes fluviales : 2249 personnes ont embarqué à bord de la navette fluviale au départ de ce pôle.

Spectacles : L'Été du Canal a proposé avec Fratellini, le spectacle « A portée de mains », le 15 juillet et avec la Maison des Jonglages, le 22 juillet, le spectacle De Cuyper vs De Cuyper qui a réuni plus de 400 spectateurs.



Autres temps forts : les trois concerts flottants qui ont fait escale sur ce pôle et les ateliers sculpture sur pierre proposés par le Fonds de dotation Verrecchia, le jour de l'inauguration.

Sur l'ensemble du pôle, 29 977 passages ont été comptabilisés sur les différents espaces d'animation du site : 9 342 Noiséens, 12 365 Bondynois et 8 270 d'autres villes du Département.



L'été aux Pavillons, au bord du canal tous les week-ends du 29 juillet au 20 août

Première participation à L'Été du Canal pour la Ville des Pavillons-sous-Bois qui a animé l'espace autour de la péniche Le Chat qui pêche, pendant 4 week-ends, avec au programme guinguettes, restauration, sports et structures gonflables.



Vivre l'été à Aulnay, au bord du canal de l'Ourcq, du 8 au 30 juillet

Succès pour les animations sportives et culturelles.

Le Village sport a vu sa fréquentation augmenter : 12.816 passages en 2023 contre 10.974 en 2022

12.816 passages dont 7.530 sur les activités nautiques individuels et 4.863 sur les activités à terre + 423 groupes.

Côté culture, 12 630 personnes ont participé aux nombreuses activités : Bals, concerts, breakdance, fanfare, lecture, journée de croisière solidaire



Scène à Aulnay au bord du canal avec concerts, bals, démonstrations



Restauration (midi, soir et afterwork) et base nautique

A Sevrans, les mardis des Berges et les vendredis soirs sur la Friche Kodak, du 11 juillet au 29 août

Les mardis des Berges, au bord du canal, en face de l'écluse de Sevrans, ont proposé des animations sportives (canoë, vélo, tir à l'arc...), des ateliers graff et arts plastiques, des lectures avec le Parcomobile, des promenades en poney...

La Friche Kodak a accueilli plusieurs temps forts les soirées du vendredi : barbecues participatifs, bals populaires, concerts.



Partir en Livre, Sevrans



Base de canoë, Sevrans

Dans le Parc de la Poudrerie, bals et animations sportives

Quatre bals ont été programmés les dimanches de juillet et août : avec Orchestre Country le 16 juillet, Ambre 9 le 30 juillet, Bal de Pam le 13 août et le bal des Martine le 27 août. 300 personnes ont dansé sur le parquet pour chacun de ces 4 bals.



SUR LE CANAL SAINT-DENIS ET DANS LA BOUCLE NORD DE LA SEINE

Sur le canal Saint-Denis, le Barboteur a animé la darse du Millénaire sur 4 dates en restant à chaque fois tout le week-end en proposant ateliers, jeux, concerts et restauration. A l'autre bout du canal, à la confluence avec la Seine, c'est le 6b et sa plage qui ont accueilli le public pour des festivals, open airs, ateliers. Pour valoriser la Street-Art Avenue, sur le linéaire du canal, balades à pied, à vélo et croisières commentées ont été programmées. Et côté Seine, les trois Villes – Saint-Ouen-sur Seine, L'Ile-Saint-Denis et Epinay-sur-Seine ont investi les berges de Seine avec des actions culturelles et sportives.

Zoom sur les Quartiers d'été du Barboteur

L'Été du canal 2023 a été marquée par la 4ème édition des Quartiers d'été du Barboteur, qui s'est déroulée du 30 juin au 27 août. Trois sites ont été investis Le Millénaire/Aubervilliers, Pantin, Bobigny Raymond Queneau. 7 événements culturels gratuits ont été animés avec une programmation composée de concerts, DJ sets, ateliers participatifs, initiations sportives et animations ludiques. Les Quartiers d'été ont rassemblé environ 22000 participants sur 20 jours de festivals.

Le Barboteur s'est amarré à la darse du Millénaire le 1er et 2 juillet avec le « GLOU-GLOU Festival » et « Microqlima », le 15 et 16 juillet avec des ateliers participatifs, le 22 et 23 juillet avec « Kuronekool Festival » et le 26 et 27 août dans le cadre du « Food et Musique Festival ». En partenariat avec la Ville d'Aubervilliers et Seine-Saint-Denis Tourisme, l'offre d'ateliers a été étoffée.

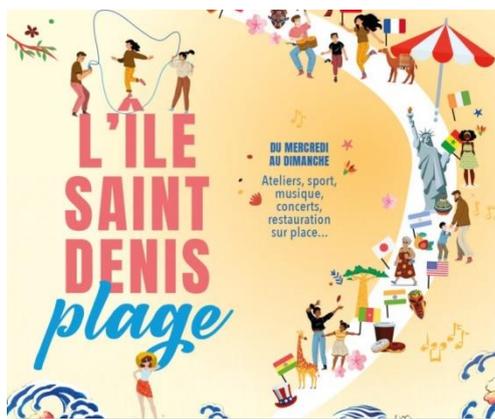


L'Été Audonien, avec des animations sur les berges et des initiations canoë

Plusieurs pôles ont été animés, du 8 juillet au 27 août : différents espaces dans le Grand Parc des Docks (serre Wangari, esplanade du château, village des sports et des associations), les berges de Seine avec du lundi au jeudi un espace chill aménagé et du vendredi au dimanche des temps guinguettes avec DJ sets, animations et jeux.

L'Ile-Saint-Denis Plage, première édition

Du 8 au 30 juillet, dans le square Fackler et le gymnase Alice-Millat, différentes activités ont été proposées : concerts, initiations à des sports, ateliers ludiques et pédagogiques, danse... Une thématique Ville-Monde a rythmé ces 3 semaines avec à l'honneur les îles et l'Afrique du 12 au 16 juillet, les Etats-Unis du 19 au 23 juillet, et le Japon et l'Asie du 26 au 30.



Epinay : Rendez-vous des Berges, tous les dimanches de juillet à septembre

De nombreux acteurs culturels ont été programmés pour des spectacles de cirque, danse, théâtre, bals... Pour le cirque : l'Académie Fratellini et le collectif la Horde dans les pavés. Pour des concerts : Joss DS et Flaming Soul, Régis & Régis, Cumbia y Cardon, SoulTram – collectif d'artistes du Pôle Musical d'Orgemont, Oliv' et ses Noyaux. Et pour les bals : Bal Swing, le Festival Paris L'Été...

LES CROISIÈRES DE L'ÉTÉ DU CANAL

64 croisières ont été programmées cet été sur le canal de l'Ourcq, le canal Saint-Denis et la Seine, dont 54 croisières grand public, payantes, les week-ends et 23 en semaine, dans le cadre des croisières Solidaires.

Aperçu de quelques croisières thématiques :

[Street-art sur le canal de l'Ourcq](#) ou [Street-Art Avenue sur le canal Saint-Denis](#).

Jeux Olympiques et transformations sur le canal Saint-Denis et autour de L'Ile-Saint-Denis.

Histoire et transformations du canal de l'Ourcq



Des croisières musicales, et apéros en musique :

La croisière Blackpearl :

La croisière musicale House Music + Open Air, avec La Sauge

Croisières apéros avec Chéri Coco, les Chambres, les Relais Solidaires

Croisières payantes le week-end / Été du Canal	<i>nb de croisières</i>	<i>nb de passager-e-s</i>
Croisières payantes Été du Canal sur le canal de l'Ourcq	35	2 183
Croisières payantes Été du Canal sur le canal Saint-Denis, le 15 juillet et le 13 août	4	283
Croisières payantes Été du Canal sur la Seine A/R au départ du 6b avec donc passage de l'écluse de la Briche, à 2 reprises, le 15 juillet le 13 août	2	161
Total EDC	41	2 627

Croisières solidaires en semaine / BESO	<i>nb de croisières</i>	<i>nb de passager-e-s</i>
Croisières solidaires sur le canal de l'Ourcq	19	1 118
Croisières solidaires sur le canal Saint-Denis	0	0
Croisières solidaires Été du Canal sur la Seine A/R au départ du 6b avec donc passage de l'écluse de la Briche, à 2 reprises, le 20 juillet et le 14 août	4	273
Total BESO	23	1 391

Au total :

Croisières payantes et croisières solidaires Été du Canal	<i>nb de croisières</i>	<i>nb de passager-e-s</i>
Croisières payantes et solidaires sur le canal de l'Ourcq	54	3 301
Croisières payantes et solidaires sur le canal Saint-Denis	4	283
Croisières payantes et solidaires sur la Seine A/R au départ du 6b avec donc passage de l'écluse de la Briche, à 2 reprises	6	434
Total général EDC + BESO	64	4 018

LES CONCERTS FLOTTANTS DE L'ÉTÉ DU CANAL

Les 5 concerts flottants de L'Été du Canal, entre le Parc de la Villette et Noisy-Bondy

Un premier concert flottant s'est déroulé le jeudi 22 juin avec l'**Académie des jeunes talents Philippe Jaroussky**, en partenariat avec **Alios**, entre le Bassin de la Villette et la Guinguette des Grandes Serres à Pantin.

Les 4 autres concerts se sont répartis sur les 4 derniers week-ends de juillet, faisant escale en plein cœur des pôles d'animations (au Parc de la Villette, à Pantin, à Bobigny et à Noisy-Bondy), permettant ainsi de relier les 4 pôles du canal de l'Ourcq grand gabarit, en musique, à pied ou à vélo.



L'Été du Canal a proposé à plusieurs festivals, labels et partenaires culturels de participer à la coproduction de cette 4^{ème} édition des concerts flottants :

- **Banlieues Bleues Summer Camp** (le 9 juillet avec Kin'Gongolo Kiniata),
- **Métis-Festival de Saint-Denis** (le 15 juillet avec Félicien Brut et Thibaut Garcia),
- **Est Ensemble** (le 23 juillet avec l'ensemble vocal Sequenza 9.3 et le Trio Polycordes),
- et pour la 1^{ère} année **Zebroek et le label Q-Sounds Recording** (le 29 juillet avec Principles of Joy).

Mêlant un public averti, parfois préalablement inscrit sur **#ExploreParis** (1.074 inscriptions enregistrées), au public de circonstance présent sur site, les concerts flottants marquent la vie du canal pendant l'été et constituent une signature reconnue et attendue de l'Été du Canal.

26 représentations ont ainsi pu être données, pour un public total estimé à 2.500 spectateur.trice.s.

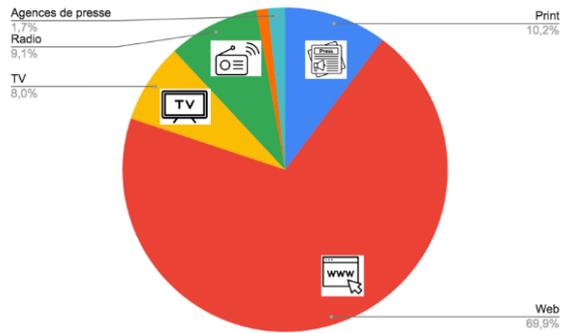
UNE COUVERTURE PRESSE EXCEPTIONNELLE

- 174 retombées pour cette nouvelle édition
- une couverture médiatique davantage diversifiée que les années précédentes avec des ITW/reportages dans de nouveaux médias (Le Figaro TV, 20 Minutes TV) et dans des médias nationaux inédits (Europe 1, RTL, TV5 Monde).

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COUVERTURE DE L'ÉTÉ DU CANAL 2023

→ Un total de **174 retombées médias**

- 14 retombées TV
- 16 retombées RADIO
- 17 retombées PRESSE ÉCRITE
- 125 retombées WEB
- 3 retombées AGENCES DE PRESSE
- 2 retombées RÉSEAUX SOCIAUX



BEST OF DES RETOMBÉES TV & RADIO



BEST OF DES RETOMBÉES PRESSE ÉCRITE



Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration PREND ACTE du Bilan 2023 de l'Été du Canal.

III - POINT D'INFORMATION SUR L'OURCQ, GRAND PARIS CULTUREL ET CREATIF

M. TROUSSEL souligne, en s'appuyant sur le bilan de l'Eté du Canal qui vient d'être présenté, à quel point la plaine de l'Ourcq fourmille de structures culturelles, publiques ou privées, qui contribuent à l'animation au quotidien de ce qui s'affirme au fil du temps comme un nouveau quartier culturel et créatif, lequel profite largement à la qualité de vie de ses habitant·e·s, et constitue désormais un nouvel élément d'attractivité culturelle et touristique pour notre territoire.

Les acteurs engagés dans cette dynamique nous ont confié un rôle de coordination et d'animation. Pour faire état de ce que produit ce travail de coordination, **M. TROUSSEL** donne la parole à l'équipe de Seine-Saint-Denis Tourisme.

Mme VINCENT-LASBATS, cheffe de projet Culture au sein du service Promotion à Seine-Saint-Denis Tourisme, rapporte :

L'Ourcq, Grand paris culturel et créatif, ce sont plus de 30 espaces culturels qui dynamisent une zone en pleine effervescence, entre La Villette et le Bas Pays de Romainville :

Lieux de spectacle vivant : Espace chapiteaux et Grande Halle de la Villette, Théâtre Paris Villette, Centre National de la Danse, Théâtre du fil de l'eau...

- Deux musées d'envergure internationale : Cité des Sciences et de l'Industrie, Musée de la Musique
- Lieux d'expositions temporaires & galeries d'art contemporain : Galerie Thaddaeus Ropac, Fondation Fimenco, Komunuma, Magasins généraux, Frac, La Villette
- Salles de concert : Philharmonie de Paris - Cité de la musique, Grande Halle de la Villette, Glazart, Trabendo, Cabaret Sauvage, Hall de la chanson, Zénith...
- Tiers lieux : Cité fertile, Prairie du Canal, Jardin 21, Villette Makerz...
- Ecoles de création : CNSMDP, Esmod, Parsons school, Ecole des tiers Lieux
- Cinéma : Ciné 104, Pathé Villette
- Festivals : 100% Villette, Camping, Jazz à la Villette, Villette Sonique, Eté du Canal, Cri du Canal, Côté Court...
- Gastronomie & convivialité : Les Pantins, Dock B, Guinguette des Grandes Serres, Brasserie artisanale Demory

Une carte a été établie à l'initiative des magasins Généraux :



Les projets 2023 :

1. Une charte graphique mise à jour, une réimpression de la carte avec ajustements.

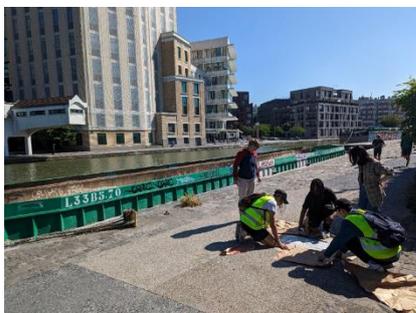
L'OURCQ
GRAND PARIS CULTUREL ET CRÉATIF

2. Mise en ligne d'un site internet « vitrine », retraçant l'histoire du quartier et posant les jalons de programmation.



3. Réalisation d'un teaser consultable sur Youtube et pouvant être repris par tous les partenaires.

4. Une préfiguration de signalétique, réalisée en partenariat avec une école spécialisée à Bagnolet.



Ces initiatives sont financées au moyen d'une cotisation particulière payée par chacun des membres du réseau, grâce à quoi le quartier gagne chaque année en visibilité et en incarnation.

M. TROUSSEL ouvre la discussion sur ce projet, en soulignant combien cette initiative pouvait être bénéfique à la fois pour les lieux culturels concernés et pour le territoire de la Seine-Saint-Denis lui-même.

M. D'ANJOU évoque l'Assemblée générale de Choose Paris Region, tenue le matin-même, au cours de laquelle a été annoncée l'engagement de la Région à accompagner 80 sites en Ile-de-France où existaient des enjeux de revitalisation, notamment au moyen de la réindustrialisation.

Il souligne qu'il est selon lui très important de travailler à faire émerger de telles identités de quartier. Ce sont des initiatives qu'il faut inscrire dans le temps long. A titre d'exemple, il a fallu 10 ans pour installer le Paris Impressionniste dans la vallée de la Seine.

M. TROUSSEL conclue en soulignant que dans le Grand Paris Touristique, le Nord-est parisien avait, à travers ce type d'initiatives, de vraies cartes à jouer pour répondre à de nouvelles demandes, complémentaires à l'offre touristique plus traditionnelle.

Le Conseil d'Administration de PREND ACTE de ces informations et ENCOURAGE la poursuite du travail accompli.

IV – ACTUALITE DU MUSEE DE L'AIR ET DE L'ESPACE – LE BOURGET

M. TROUSSEL rappelle qu'avec des collections sans pareil, dignes du Musée de Washington, le Musée de l'Air et de l'Espace – Le Bourget constitue l'un des principaux sites touristiques de notre département mais continue à avoir un nombre de visiteurs beaucoup trop faible et sans rapport avec sa qualité muséographique. Après des travaux de rénovation importants, le retour du Salon International de l'Air et de l'Espace, l'arrivée prochaine du Grand Paris Express, la requalification de l'ensemble du secteur, l'installation avec les JOP du nouveau quartier du Village des médias, la rénovation du Parc des expositions du Bourget... tout concourt à ce que le Musée profite d'une nouvelle mise en lumière et rencontre la fréquentation de haut niveau qu'il mérite.

Pour nous donner des informations sur l'actualité du Musée, M. TROUSSEL donne la parole à la représentante de Catherine Robert Hauglustaine, sa directrice, pour cette réunion.

Mme DAVALO propose de quitter le fluvial pour aller plus vers l'aviation. Le musée de l'Air et de l'Espace est localisé sur l'aéroport du Bourget. Il est géré par le Ministère des Armées.

Avec des collections qui retracent l'histoire de l'aviation et de la conquête spatiale, son public est plutôt familial.

Elle souhaite présenter plus particulièrement un événement qui aura lieu au mois de mai et montrera une autre image du Musée, et un autre public. Il s'agit de l'événement festival Cercles. A la genèse du projet, il y a un collectif majeur dans le monde des musiques électroniques. Il y a plusieurs années ils étaient venus faire un tournage au musée dans le cadre d'une location d'espace Il y avait eu à la fois un concert sur place, mais qui était retransmis en live sur internet et la performance avait cumulé un nombre impressionnant de vues sur les réseaux sociaux.



Cette fois c'est le musée qui a pris l'initiative de contacter ce collectif pour organiser un festival, dont la première édition a eu lieu en 2022, les 14 et 15 mai. Il y a eu beaucoup de monde – 24 000 personnes sur deux jours.

Le musée se positionne en coproducteur de l'événement, ce qui lui assure une visibilité, mais ne gère pas la partie billetterie

On a la chance de pouvoir proposer un espace atypique, le festival se déroule près des deux fusées Ariane, de l'A-380 et du Boeing-747 – ce qui est assez exceptionnel en région parisienne.

Pendant ce type d'événement, l'exploitation classique du musée est arrêtée, et les festivaliers n'ont pas accès aux collections, ce serait trop compliqué en termes de co-activité.

Nous avons globalement un public déjà assez jeune par rapport à ce qu'on peut observer dans les musées ordinairement. Mais ce qui est vraiment intéressant c'est que, avec ce type d'événement, on va toucher la tranche 26-30 ans (41% des festivaliers), ainsi qu'un public très international, puisque tous les continents y sont représentés.

Pour nous qui avons une notoriété plutôt francilienne, voire nationale, on y dispose d'une visibilité d'échelle internationale. En 2022, deux livestreams ont cumulé 3 millions de vues, ce qui est tout à fait considérable pour un seul événement.

La prochaine édition aura lieu cette année les 25 et 26 mai. Et l'idée, c'est de pérenniser ce festival chaque deux ans, en alternance avec le Salon international de l'Air et de l'Espace.

Et pour information, les places ont toutes déjà été vendues.

M. TROUSSEL remercie **Mme DAVALO** de cette présentation.

Il juge ce festival comme révélateur de la capacité qu'a la Seine-Saint-Denis, à travers un certain nombre de lieux et d'espaces, à accueillir des événements de toute nature qui ne peuvent plus être accueillis dans Paris intra-muros. Il correspond vraiment à ce que nous devons développer en termes à la fois d'offres mais aussi d'aménagements et de réflexion sur ce que doit être la Seine-Saint-Denis dans les années qui viennent. Parmi les cartes que nous avons à jouer, il y a aussi celle-ci.

Le Conseil d'Administration de PREND ACTE de ces informations et FELICITE le Musée de l'Air et de l'Espace – Le Bourget pour la qualité de ses initiatives.

V – ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

M TROUSSEL introduit la discussion en soulignant que le Département de la Seine-Saint-Denis, dès l'exercice 2023 en cours, a pleinement pris ses responsabilités vis-à-vis de son agence de développement touristique, en apportant à son fonctionnement une importante subvention

d'équilibre. Son montant de 150.000 € permet à la fois de compenser le fort impact de la poussée inflationniste sur les charges salariales, de compenser les défaillances d'un certain nombre de contributeurs et mécènes, et ainsi de conserver toutes ses capacités d'action en termes de développement au cours de cette année 2023 préolympique.

Il ajoute qu'il lui est agréable d'informer le Conseil d'administration de ce que, ce matin-même, le Département a délibéré, en Commission permanente, pour renouveler cet engagement supplémentaire, en l'intégrant d'emblée à la subvention de fonctionnement de l'agence ainsi portée à 1.277.000 €, et ce en dépit de la forte baisse de recettes enregistrée sur les droits de mutation (70 millions d'euros en moins, soit 30 à 35%), liée à l'effondrement de l'activité immobilière, sachant que par le passé cette recette a été très dynamique compte tenu de l'activité sur le marché immobilier. C'est dire l'importance que le Département accorde aux enjeux d'attractivité.

En l'absence de la trésorière **Mme PERROT**, empêchée par une panne d'ascenseur, il invite le directeur à présenter les grandes lignes de notre budget prévisionnel 2024.

M. MEÏER rapporte :

Le budget 2024 présenté ici (voir tableaux joints en annexe) repose, comme l'an dernier, sur des éléments encore instables en raison de la persistance des turbulences inflationnistes : impact du coût des prestations sur les actions, impact des négociations de branche sur les coûts salariaux, montant des subventions apportées par les collectivités partenaires, capacités à lever du mécénat pour l'Été du Canal, etc. sont autant de contingences qui rendent incertaines les propositions budgétaires exposées.

Il incarne malgré cela une forte ambition pour permettre à notre agence d'être à la hauteur des attentes, dans un contexte où notre territoire s'apprête à recevoir le plus grand événement sportif planétaire, et dépasse pour la première fois le seuil des 3M€.

Deux points sont particulièrement saillants dans le budget proposé au Conseil d'administration :

D'une part, une hausse de 150.000€ de la subvention départementale, inscrite au Budget primitif du Département, reconduisant de facto la subvention d'équilibre apportée par le Département en cours d'année 2023 pour compenser les effets inflationnistes sur les charges salariales, « donner de l'air » à la structure et lui permettre d'être à la hauteur de nos ambitions d'attractivité portées par l'actualité olympique.

D'autre part, le rebond d'activité et du chiffre d'affaires constatés en 2022 se voient spectaculairement amplifiés en 2023, et témoignent d'une dynamique qui nous permet de projeter des résultats en forte croissance quant à notre activité commerciale en 2024.

En termes d'activité, le budget prévisionnel comprend, par redéploiement des crédits affectés en 2023 au festival Multitudes et au Bel été solidaire et Olympique notamment, des actions nouvelles liées aux Jeux olympiques et paralympiques, un dispositif d'accompagnement du site de célébrations Georges Valbon pour contribuer à en faire un haut lieu événementiel pour les habitants et les visiteurs du territoire, la constitution et l'animation d'un nouveau parcours d'art urbain, et un dispositif d'accompagnement des communes partenaires de l'Été du Canal qui, pour la plupart, articuleront leurs animations estivales en 2024 à l'événement sportif.

Il est proposé un budget prévisionnel à l'équilibre, incluant le recrutement du troisième chef de projet au service Développement tant attendu, afin d'absorber la charge de travail croissante que connaît ce service en lien avec les dynamiques à l'œuvre dans le territoire.

L'affichage demeure particulièrement volontariste sur le poste des ressources externes attendues, malgré le repli constaté en 2023 notamment chez nos partenaires privés du fait de la crise dans l'immobilier, car nous pensons disposer de leviers nouveaux du fait des JOP et du renouvellement de notre programmation qui les accompagne.

1 – Les charges

Les charges de personnel s'élèvent à 1,56M€. Elles sont en hausse de 2,6% par rapport au budget prévisionnel 2023 (+39.000€), principalement en raison du pourvoiement du poste supplémentaire au Service de Développement.

Si l'augmentation de 5,7% du point d'indice en 2022 avait pesé pour 47,5K€ sur la masse salariale 2023, celui-ci n'a pas varié en 2023, et le budget qui est présenté n'anticipe pas de future augmentation, sachant que des négociations en cours dans la branche n'ont pas abouti à cette heure.

Les charges de structure sont fortement en hausse de 21,7%. (+244.000€) en raison de la très forte augmentation du loyer que nous a appliquée la Ville de Pantin en 2023 (+45,9%) après plusieurs années de gel, la croissance de la dépense énergétique, et des frais d'accompagnement pas un cabinet d'expertise comptable, auquel nous n'avions plus recours ces dernières années.

Les cotisations restent stables dans notre projection.

Le poste observations et études recouvre notre participation au Contrat de destination et notre abonnement à un dispositif d'observation hôtelière : il reste stable également.

La dotation aux amortissements est en légère diminution.

La forte hausse **des charges de promotion** (+53K€) est à corréliser à une hausse comparable des produits (+57K€), ce qui traduit une évolution sensible du nombre et de la qualité des opérations montées avec nos partenaires pour soutenir les secteurs du tourisme d'affaire, du tourisme d'agrément et de la culture, et assurer une visibilité plus grande des acteurs du tourisme et de nos partenaires.

2 – Les produits

Avec 1,277 M€, la subvention départementale est en hausse de 150.000 € par rapport à 2021, 2022 et 2023.

Elle est complétée par 250.000€ d'aides ciblées sur des projets particuliers : nous envisageons ici

- une reconduction des actions autour du patrimoine – 25K€,
- une reconduction partielles du Bel Eté Solidaire et Olympique – 57K€,

- une reventilation, à euros constants par rapport au réalisé 2023) d'une partie des subventions à projets (BESO, Multitudes, actions diverses) vers un programme d'actions dédié à cette année olympique si particulière, en particulier la création d'un nouveau parcours d'art urbain le long de l'Ourcq – 115K€.

En attente d'arbitrage, nous proposons également une contribution spécifique pour prendre une part active au succès du live-site Georges Valbon par un programme de balades urbaines quotidiennes, de visites du par cet d'ateliers familiaux.

Il est à noter que sur ces aides à projets, qui nous avaient permis en 2022 de dégager une marge nette d'ingénierie de projet de 27.500€, nous ne dégagerons pas en 2024 de contribution à nos frais de structure, celle-ci étant censée être incluse dans la subvention départementale augmentée.

La subvention de la Ville de Paris est estimée à 80.000€, anticipant une reconduction à la hausse de la contribution spécifique tourisme de 20.000€ accordée par la Ville de Paris.

La subvention **d'Est-ensemble** est estimée à 73.500€. Elle recouvre notamment une reconduction de l'accompagnement des territoires pendant L'Été du Canal, l'organisation de la Grande randonnée du Grand chemin des hauteurs et une contribution de 12,5K€ en soutien à l'organisation de concerts flottants en qualité de coproducteur (reconduction du montant de 2023, en baisse de 7.500 € par rapport à 2022).

La subvention de **Plaine commune**, est reconduite à 30.000€ avec une enveloppe supplémentaire de 10K€ destinée directement aux villes partenaires de l'Été du Canal, et la contribution attendue de la **Région Ile-de-France** est reconduite à 50.000€ dans nos projections, bien qu'elle ait été de 30.000 € en 2023.

Nous visons une participation de la **Métropole du Grand Paris** à hauteur de 70.000€ à destination de l'accompagnement des villes dans le cadre de leur programmation pour l'Été du Canal, et en soutien aux mobilisations des territoires pendant les JOP.

La **contribution des partenaires** privés et para-publics de l'Été du Canal est évaluée à 326.500€. Ce montant correspond à une augmentation de 50% du montant réalisé en 2023, lequel a été fortement affecté par le repli d'un certain nombre de partenaires de l'immobilier que nous espérons reconquérir (150.500€), en considérant que les projets spécifiques développés à l'occasion des JOP constitueront autant de leviers pour aller chercher des fonds supplémentaires.

A noter l'introduction en 2024 d'une importante **subvention de la SNCF**, pour un montant de 40K€, destinée à créer et à animer une plateforme numérique valorisant la mise en réseau des lieux de mémoire, dans le cadre d'une convention tripartite SNCF/Département/Seine-Saint-Denis Tourisme, pour laquelle nous envisageons 20.000€ d'achat de prestations pour un travail qui sera pour moitié réalisé à l'interne.

Les cotisations restent stables dans nos projections.

Les produits divers sont constitués de la reprise de fonds dédiés pour la réalisation de balades urbaines autour de l'héritage olympique.

3 – Les charges et produits de l'activité commercialisation ainsi que ceux liés au développement touristique de l'Été du Canal

Ce chapitre progresse par rapport à 2023 du fait de la poursuite de la reprise d'activité. L'activité commerciale enregistre un résultat supérieur de 22% à notre prévision, en raison notamment d'une croissance de l'activité de réservation des groupes, boostée par le stade de France et la Maison du projet du Village des athlètes. Et il est raisonnable de penser que cette dynamique se poursuivra tout au long de l'année 2024.

A noter que les ventes groupes vont générer en 2023 environ 53.000€ de bénéfice net, contre 30.000€ en 2022, et que tablant sur une croissance de 10% encore en 2024, ce bénéfice pourrait s'élever à 58.000€. Nous sommes désormais très sensiblement au-dessus, en volume d'affaires traité, au-dessus des chiffres d'avant la crise sanitaire.

La progression des ventes aux individuel·le·s via **#ExploreParis** est également sensible (32.000 € de bénéfice net contre 25.000 € escomptés), mais avec une saisonnalité plus irrégulière. Le prochain recrutement d'un·e chargé·e de marketing commercial au GIE **#ExploreParis**, grâce à la subvention de la Métropole du Grand Paris (60.000€ par an pendant trois ans), peut nous permettre raisonnablement d'inscrire une nouvelle progression de 10% en 2024.

Les recettes liées à l'Été du Canal, en recul en 2023 par rapport à 2022 du fait d'une durée d'activité plus courte des bases d'animation des villes et d'une météo très défavorable, peuvent être envisagées en stabilité en 2024, malgré une flotte de bateaux disponibles de moindre capacité du fait de la cérémonie d'ouverture des Jeux et des restrictions à la circulation au Parc de La Villette. Nous escomptons en revanche une reprise d'activité effective pour le petit gabarit du canal de l'Ourcq, grâce aux importants travaux de rénovation consentis par le Département au cours de l'année passée sur le Pierre-Simon Girard.

L'opération Paris Face Cachée qui faisait son retour après des annulations en 2021 et 2022, ne connaîtra pas d'édition en 2024 en raison du calendrier contraint par les JOP.

Les revenus liés aux réservations hôtelières en ligne (affiliations) remontent fortement en 2023 et nous tablons sur une croissance plus forte encore en raison des Jeux en 2024.

Concernant les dépenses, nous anticipons une baisse des activités gratuites liées au Bel été solidaire et Olympique en raison de la reventilation des crédits vers de nouveaux projets d'attractivité dans le contexte exceptionnel de 2024.

Les dépenses pour les *Concerts flottants* sont ajustées au réalisé de 2023, même si les conditions de réalisation de ces prestations appréciées et attendues sont incertaines, les dates et les itinéraires étant fortement contraints...

Les dépenses relatives aux projets sur la Marne restent à zéro, ces actions, pourtant à la fois nombreuses, diverses et attractives (avec un programme de croisières thématiques et de grandes marches), étant aujourd'hui intégralement financées par les subventions régionale et métropolitaine et par les résultats de la billetterie. A noter que 2024 verra la réédition de la Grande Aventure, mêlant marche, vélo et activité nautique, pour laquelle près de 1.800 participant·e·s sont attendus.

Le poste *Autres actions de développement* qui comprend notamment le test et le développement de nouveaux produits touristiques est sensiblement accru pour renouveler l'offre touristique et la diversifier.

M. TROUSSEL reprend la parole pour proposer que le Bureau de l'Agence soit élargi, afin notamment de le doter d'un poste de trésorier·e adjoint·e. Il est actuellement composé de :

- **M. TROUSSEL** (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), président ;
- **Mme DELLAC** (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), vice-présidente ;
- **Mme PERROT** (UDOTSI 93), trésorière ;
- **M. D'ANJOU** (Etablissement public La Villette – Grande Halle), secrétaire.

Mme AMASSE (CCI 93) manifeste son intérêt pour intégrer le bureau de l'Agence et M. TROUSSEL soumet sa candidature à délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- **ADOPTE le budget prévisionnel 2024 tel que proposé**
- **et APPROUVE L'ELARGISSEMENT DU BUREAU de Seine-Saint-Denis**
Tourisme à Mme AMASSE, au poste de trésorière adjointe.

VI – QUESTIONS DIVERSES

M. GOMEZ (Air France) rappelle qu'il y a tout juste 90 ans, le 7 octobre 1933, est née en Seine-Saint-Denis, sur l'aéroport du Bourget, la première entreprise du territoire : Air France. C'est une information qu'il est important de partager. Nous allons tout faire pour faire prospérer cette histoire, sachant qu'il y a aujourd'hui un enjeu majeur au niveau de l'accueil sur les plateformes aéroportuaires, et quelques inquiétudes sur la qualité de la desserte entre Paris et Charles de Gaulles, non seulement pour les athlètes, mais aussi pour les salarié·e·s de la plateforme (Roissy représentant à peu près 100.000 emplois).

Se jouent sur ces aspects des questions d'image de la destination parisienne, et comme entreprise concernée au premier chef, nous aimerions disposer d'éléments de réassurance sur la prise en compte de ces problématiques.

M. TROUSSEL note ces sujets de préoccupation et remercie M. GOMEZ de son alerte. Il évalue que sur la période des Jeux olympiques, du 26 juillet au 5 août, l'activité ordinaire sera ralentie ce qui devrait nous prémunir des problèmes de saturation, tandis que pour les Jeux paralympiques, en septembre, l'activité scolaire et économique aura pleinement repris mais le public et les touristes devraient être moins nombreux. Les voies olympiques seront maintenues, notamment la Roissy-Porte de La Chapelle, mais seront moins nombreuses.

Il précise que de son point de vue, les questions, 1) de sécurité, et 2) de circulation et transport, sont les sujets sur lesquels il reste des travaux à mener et des réflexions à avoir, ainsi que sur la question de la participation des habitant-e-s de la Seine-Saint-Denis à ces Jeux.

M. MEIER précise quelques éléments de calendrier sur le 1^{er} semestre 2024 :

- les vœux de Seine-Saint-Denis Tourisme à tous les acteurs du tourisme auront lieu le 25 janvier à 12h à Climb-Up, Aubervilliers ;
- le 7 février à 18h, sur le rooftop des Magasins Généraux, la présentation du nouvel outil cartographique auquel travaillent les services du Département pour faire rayonner l'offre d'attractivité du territoire ;
- le mardi 14 mai, le prochain Conseil d'administration,
- le jeudi 13 juin, l'Assemblée générale ordinaire.

M. TROUSSEL constate que l'ordre du jour de la réunion est épuisé et clôt le Conseil d'administration.

Le secrétaire de Seine-Saint-Denis Tourisme



Sébastien d'ANJOU

budget prévisionnel 2024

soumis à l'approbation du Conseil d'administration du 7 décembre 2023

	prévisionnel 2024	révisé	prévisionnel 2024
CHARGES	2 758 881		2 763 131
RESSOURCES HUMAINES	1 560 366		1 505 681
Salaires	985 090		1 277 131
Charges	448 162		25 000
Taxe sur les salaires	62 115		57 200
Autres charges et formation (Navigo, TcktR...)	64 999		0
			Autres projets (Biennale Multitude)
			projets JOP 2024
			club hôtelier, séminaire DEIAT
			projet live site GV + soutien greeters
			31 350
FRAIS GENERAUX	133 950		313 500
Loyers et charges	28 000		50 000
Assurances	3 200		73 500
Télécommunications	11 500		40 000
Frais postaux	250		80 000
Energie	16 500		70 000
Mission réception	7 000		
Maintenance	10 000		
Informatique	7 000		
Entretien et réparation	20 000		
Honoraires	21 000		
Documentation	1 000		
Fournitures	2 500		
Taxes diverses	6 000		
COTISATIONS - ADHESIONS	10 600		326 500
ADN Tourisme	8 900		3 000
APS	1 050		103 500
Divers	650		20 000
			Mécénat
			200 000
COTISATIONS ADHERENTS			14 000
PLATEFORME RESEAU LIEU DE MEMOIRE			40 000
OBSERVATION ET ETUDES	10 500		
CHARGES DIVERSES	3 000		38 150
Charges financières et services bancaires	3 000		38 150
Charges exceptionnelles			
Fonds dédiés			
PROMOTION ET COMMUNICATION	160 944		83 250
Tourisme Affaires	29 100		18 300
Tourisme Agréments, loisirs et divers	22 704		10 450
Promo EDC	43 000		
Culture/QCC/FBS/Rencontres réseau	26 640		20 000
Opérations partenaires	30 000		34 500
presse	9 500		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	23 500		
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	856 021		442 050
Activités destinées aux groupes	304 920		333 000
Activités destinées aux individuels	109 951		35 000
<i>Croisières et autres EDC</i>	66 461		35 000
<i>Croisières printemps JOP (canal St-Denis et Seine)</i>	11 250		
<i>7 500</i>	26 240		
<i>Marches + Croisières sur la Marne</i>			
<i>Autres actions de développement</i>	6 000		
<i>Paris Face cachée</i>			
<i>Pierre-Simon Girard</i>			
Navettes fluviales Été du canal	114 000		48 000
Activités gratuites	130 800		7 000
<i>Activités gratuites EDC</i>	76 300		5 500
<i>(En)Quête de Patrimoine/Actions patrimoine</i>	18 000		16 000
<i>Grande Rando</i>	9 000		5 500
<i>Résidence in situ "Street Art Avenue"</i>	0		5 500
<i>Autres projets (Biennale Multitude)</i>	0		4 550
<i>Balades héritage JOP Grand public</i>	7 500		0
<i>PSG</i>			
<i>Plateforme réseau lieux de mémoire</i>	20 000		
Live site JOP24 (balades, visites et ateliers)	31 350		
BESO	50 000		
Activités JOP	115 000		
<i>Parcours Street art JOP2024</i>	100 000		
<i>Performances spectacle vivant</i>	15 000		
VENTE DE PRESTATIONS			442 050
CA Groupes			333 000
CA individuels			35 000
<i>Commissions ExploreParis</i>			35 000
<i>Paris Face cachée</i>			
CA croisières Été du Canal			48 000
CA croisières JOP			7 000
Facturations BESO et Concerts flottants			5 500
CA Été du Canal - navettes			16 000
Affiliations			5 500
Refacturation GIE			4 550
Revenus publicitaires			0

Part de l'activité du GIE #ExploreParis relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme			
ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS	255 000	CA INDIVIDUELS	255 000

BUDGET CONSOLIDE			
TOTAL CHARGES	3 013 881	TOTAL PRODUITS	3 018 131

DEFICIT		EXCEDENT	4 250
----------------	--	-----------------	--------------

Présentation comparée des budgets prévisionnels 2023 et 2024

en date du 30 novembre 2023

	prévisionnel 2023	actualisé 2023	prévisionnel 2024
CHARGES	2 491 002	2 572 446	2 758 881
RESSOURCES HUMAINES	1 521 520	1 463 886	1 560 366
Salaires	968 060	913 703	985 090
Charges	438 695	416 392	448 162
Taxe sur les salaires	60 667	67 502	62 115
Autres charges et formation (Navigo, TckTR...)	54 097	66 289	64 999
FRAIS GENERAUX	110 100	139 863	133 950
Loyers et charges	19 200	28 000	28 000
Assurances	3 050	3 183	3 200
Télécommunications	11 000	11 000	11 500
Frais postaux	250	250	250
Energie	15 000	15 000	16 500
Mission réception	6 000	8 300	7 000
Maintenance	10 000	10 000	10 000
Informatique	6 100	6 480	7 000
Entretien et réparation	21 500	23 700	20 000
Honoraires	8 500	24 000	21 000
Documentation	1 000	1 450	1 000
Fournitures	2 500	2 500	2 500
Taxes diverses	6 000	6 000	6 000
COTISATIONS - ADHESIONS	10 600	10 600	10 600
ADN Tourisme	8 900	8 900	8 900
APS	1 050	1 050	1 050
Divers	650	650	650
OBSERVATION ET ETUDES	10 400	10 400	10 500
CHARGES DIVERSES	8 000	16 150	3 000
Charges financières et services bancaires	3 000	3 000	3 000
Charges exceptionnelles	5 000	5 000	
Fonds dédiés	0	8 150	
PROMOTION ET COMMUNICATION	107 552	159 849	160 944
Tourisme Affaires	14 500	17 085	29 100
Tourisme Agréments, loisirs et divers	50 052	18 718	22 704
Promo EDC	43 000	46 144	43 000
Culture/QCC/FBS/Rencontres réseau		25 100	26 640
Opérations partenaires		51 088	30 000
presse		1 715	9 500
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	23 500	23 500	23 500
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	699 330	748 197	856 021
Activités destinées aux groupes	189 000	276 210	304 920
Activités destinées aux individuels	137 830	74 637	109 951
<i>Croisières et autres EDC</i>	81 830	45 315	66 461
<i>Croisières printemps JOP (canal St-Denis et Seine)</i>			11 250
<i>Concerts flottants EDC</i>	50 000	24 412	26 240
<i>Marchés + Croisières sur la Marne</i>	0	0	
<i>Autres actions de développement</i>	1 000	2 800	6 000
<i>Paris Face cachée</i>	5 000	2 111	
<i>Pierre-Simon Girard</i>	0		
Navettes fluviales Eté du canal	102 000	113 656	114 000
Activités gratuites	270 500	283 694	130 800
<i>Activités gratuites EDC</i>	142 000	152 398	76 300
<i>(En)Quête de Patrimoine/Actions patrimoine</i>	18 000	18 000	18 000
<i>Grande Rando</i>	8 500	9 502	9 000
<i>Résidence in situ "Street Art Avenue"</i>	30 000	25 000	0
<i>Autres projets (Biennale Multitude)</i>	72 000	17 500	0
<i>Balades héritage JOP Grand public</i>		7 400	7 500
<i>PSG</i>		53 894	
<i>Plateforme réseau lieux de mémoire</i>			20 000
<i>Live site JOP24 (balades, visites et ateliers)</i>			31 350
<i>BESO</i>			50 000
<i>Activités JOP</i>			115 000
<i>Parcours Street art JOP2024</i>			100 000
<i>Performances spectacle vivant</i>			15 000

	prévisionnel 2023	actualisé 2023	prévisionnel 2024
PRODUITS	2 465 331	2 554 962	2 763 131
SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 334 331	1 474 331	1 505 681
Fonctionnement	1 127 131	1 277 131	1 277 131
(En)Quête de Patrimoine/Actions patrimoine	25 000	25 000	25 000
Bel Eté Solidaire et Olympique	57 200	112 000	57 200
Résidence in situ "Street Art Avenue"	35 000	0	0
Autres projets (Biennale Multitude)	90 000	22 000	0
<i>projets JOP 2024</i>		16 200	115 000 (*)
<i>club hotelier+accueil hospitalités promo divers</i>		22 000	
<i>projet live site GV + soutien greeters</i>			31 350 (**)
AUTRES SUBVENTIONS	310 000	262 500	313 500
Région Ile-de-France	50 000	30 000	50 000
Est Ensemble	81 000	73 500	73 500
Plaine Commune	40 000	40 000	40 000
Ville de Paris	69 000	69 000	80 000
Métropole du Grand Paris	70 000	50 000	70 000
AUTRES PARTENAIRES	398 500	218 200	326 500
Fabrique du Méro	3 000	0	3 000
Structures publiques et mixtes	96 000	101 500	103 500
Entreprises	5 000	24 800	20 000
Mécénat	294 500	91 900	200 000
COTISATIONS ADHERENTS	12 000	12 000	14 000
PLATEFORME RESEAU LIEU DE MEMOIRE	0	0	40 000
PRODUITS DIVERS	5 000	93 082	8 150
Produits exceptionnels et financiers	5 000	5 000	
Participation aux actions de formation	0	0	
Reprise de fonds dédiés	0	88 082	8 150
PROMOTION ET COMMUNICATION	26 150	69 695	83 250
Affaires	5 000	3 600	18 300
Agréments et loisirs	21 150	4 850	10 450
Promo EDC		0	
Culture/QCC/FBS/Rencontres réseau		24 110	20 000
CA opérations partenaires		37 135	34 500
VENTE DE PRESTATIONS	348 050	425 154	472 050
CA Groupes	225 000	330 000	363 000
CA individuels	30 500	34 496	35 000
<i>Commissions ExploreParis</i>	25 000	32 000	35 000
<i>Paris Face cachée</i>	5 500	2 496	
CA croisières Eté du Canal	66 000	27 808	48 000
CA croisières JOP			7 000
Facturations BESO et Concerts flottants		7 500	5 500
CA Eté du Canal - navettes	18 000	16 300	16 000
Affiliations	4 000	4 500	5 500
Refacturation GIE	4 550	4 550	4 550
Revenus publicitaires	0	0	0
(*) Projets JOP2024			
<i>parcours street-art</i>		100 000	
<i>spectacle vivant</i>		15 000	
		115 000	
(**) Projet live site GV			
<i>balades aller vers</i>		12 850	
<i>balades visites du parc</i>		5 100	
<i>ateliers</i>		11 400	
		29 350	

Part de l'activité du GIE #ExploreParis relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme

ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS	230 000	230 000	255 000	CA INDIVIDUELS	230 000	230 000	255 000
-------------------------------------	---------	---------	---------	----------------	---------	---------	---------

BUDGET CONSOLIDE

TOTAL CHARGES	2 721 002	2 802 446	3 013 881	TOTAL PRODUITS	2 695 331	2 784 962	3 018 131
---------------	-----------	-----------	-----------	----------------	-----------	-----------	-----------

DEFICIT	-25 671	-17 483		EXCEDENT			4 250
---------	---------	---------	--	----------	--	--	-------